UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES

ACT-5001 RÉGIMES DE RETRAITE : ÉVALUATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Trimestre :	Automne 2009
Nombre de crédits :	3
Horaire des cours :	Mardi 18h00 – 21h00
Horaire des travaux pratiques :	Mardi 16h00 – 18h00 (seulement utilisé pour la correction des quizs des sessions précédentes et les reprises de cours, le cas échéant)
Local :	SH-2620
Professeur :	Patrick De Roy, FSA, FICA, CFA, FRM, CERA
Numéro de téléphone :	Bureau : (514) 876-7359
Adresse électronique :	pderoy@morneausobeco.com
Démonstrateur :	À déterminer

OBJECTIFS DU COURS

- Donner à l'étudiant une connaissance plus approfondie dans le domaine des régimes de retraite;
- Initier l'étudiant aux principes de base d'évaluation et de financement des régimes de retraite;
- Illustrer les balises professionnelles et légales à l'intérieur desquelles l'actuaire en régimes de retraite doit travailler;
- Préparer l'étudiant aux examens de la SOA portant sur les régimes de retraite.

CONTENU DU COURS

1. Types de régimes de retraite
2. Financement en général
3. Types d'évaluations actuarielles en général
4. Dispositions légales et normes de pratique
5. Rôle des différents intervenants dans le cadre d'une évaluation actuarielle
6. Évaluation de capitalisation
7. Bilan actuariel
8. Évaluation de solvabilité

---

9. Introduction aux facteurs de commutation
10. Méthodes actuarielles d'évaluation d'un régime de retraite
11. Analyse des gains et pertes d'expérience
12. Méthodes d'évaluation de l'actif d'un régime de retraite
13. Contenu d'un rapport d'évaluation actuarielle (via le travail pratique)

---

14. Règles sur les déficits et les surplus
15. Évaluation comptable
16. Synthèse selon les types d'évaluations actuarielles
17. Cas pratiques
18. Étude stochastique d'appariement de l'actif et du passif et investissements guidés par le passif
19. Gestion des risques des régimes de retraite
20. Nouvelles tendances en matière de régimes de retraite et sujets d'actualité

ÉVALUATIONS

Examen intra :	40 points (Date : 27 octobre 2009)
Examen final :	40 points (Date : 15 décembre 2009)
Travail pratique :	20 points

- Chaque examen sera d'une durée de 180 minutes;
- La calculatrice utilisée devra être l'une de celles acceptées par la SOA ou la CAS;
- La note finale sera attribuée en fonction de l'atteinte des objectifs du cours démontrée par l'étudiant lors des évaluations, tout en tenant compte du niveau de difficulté des évaluations.

BIBLIOGRAPHIE (RÉFÉRENCES)

- *Morneau Sobeco Handbook of Canadian Pension and Benefit Plans (14th edition, 2005)*, par Morneau Sobeco, CCH Publications;
- *Actuarial Cost Methods – A Review (Third Edition)*, par W. Farrimond, D. L. Mayer, D. Farber, G. Matray, ASPA;
- *A Problem-Solving Approach to Pension Funding and Valuation (Second Edition)*, par W. H. Aitken, Actex Publications;
- *Pension Mathematics for Actuaries (Second Edition)*, par A. W. Anderson, Actex Publications;
- *Fundamentals of Private Pensions (Seventh Edition)*, par D. M. McGill, K. N. Brown, J. J. Haley, S. J. Schieber, Pension Research Council Publications;
- *Guide sur les programmes de retraite au Canada*, par Morneau Sobeco;
- *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*, par le gouvernement du Québec;
- *Loi de 1985 sur les normes de prestations de pension*, par le gouvernement du Canada;
- *Loi de l'impôt sur le revenu et son règlement*, par le gouvernement du Canada;
- *Chapitre 3461 de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA)*, par l'ICCA;
- *Normes de pratique consolidées et notes éducatives*, par l'Institut canadien des actuaires.